

Déclaration réelle 2022 pour la période du 01/06/2022 au 31/12/2022

Cette déclaration a été transmise à votre caf le 26/04/2023 à 10:33:39

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : EAJE JUNOT

➤ Synthèse des données déclarées

	Réelle 2022
Nombre d'heures réalisées	55837.00
Nombre d'heures facturées	62674.00
Taux de ressortissants du régime général	99.00
Capacité d'accueil théorique	93600.00
Capacité d'accueil modulée	81900.00
Total charges	617670.00
Participations familiales déductibles de la PS	86847.00
Prix de revient	11.06
Montant de la subvention PSO	260811.09 *
Résultat de l'exercice	69412.00

➤ Montant de la subvention PSO **estimé** sur la base de votre déclaration réelle 2022 :

260 811,09 € *

**Le présent document constitue une estimation du montant de la subvention PSO, pour l'année indiquée, à partir des informations que vous avez saisies au cours des étapes précédentes, il ne saurait engager la Caf sur le montant définitif de la subvention PSO à percevoir. Ce document ne peut en aucun cas constituer un avis officiel de versement. Dès lors il ne doit pas être présenté à des organismes pour bénéficier d'un avantage quelconque.*

➤ **Commentaire complémentaire ajouté avant la transmission**

2022, première année de gestion de la structure en DSP par LPCR, mauvaise estimation des charges lors de l'actu de référence.



Déclaration réelle 2022 pour la période du 01/06/2022 au 31/12/2022

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : EAJE JUNOT

➤ Données d'activités déclarées

Autorisation de Fonctionnement

Autres données

Date début d'autorisation de fonctionnement	01/06/2022
---	------------

Date fin d'autorisation de fonctionnement	
---	--

Nombre de places 0 à moins de 6 ans	60
-------------------------------------	----

Heures de présence

Nombre d'heures de présence	55 837
-----------------------------	--------

Heures facturées

Nombre d'heures facturées	62 674
---------------------------	--------

Déclaration réelle 2022 pour la période du 01/06/2022 au 31/12/2022

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : EAJE JUNOT

➤ Données financières déclarées

Charges			Produits		
60	Achats	17 955,00	70623	Prestation de Service reçue de la Caf	331 344,00
61	Services extérieurs	104 152,00	70624	Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	
62	Autres services extérieurs	102 223,00	70641	Participations familiales déductibles de la PS	86 847,00
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	17 973,00	70642	Participations familiales (ou participation des usagers) non déductibles de la PS	
63B	Autres impôts et taxes	2 273,00			
64	Frais de personnel	373 022,00	708	Produits des activités annexes	
			741	Subventions et prestations de service versées par l'Etat	
			742	Subventions et prestations de service régionales	
			743	Subventions et prestations de service départementales	
			744	Subventions et prestations de service communales	182 957,00
			7451	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	
			7452	Subventions d'exploitation CAF	
			746	Subventions et prestations de services des EPCI (intercommunalité)	
			747	Subventions exploitation et prestations de service versées par une entreprise	
			748	Subventions et prestations de service versées par une autre entité publique	

Emplacement réservé à la Caf

DECLPART 26042023 103340

PAGE 3/5

Déclaration réelle 2022 pour la période du 01/06/2022 au 31/12/2022

Charges		Produits	
65	Autres charges de gestion courante	75	Autres produits de gestion courante 61 525,00
66	Charges financières	76	Produits financiers
67	Charges exceptionnelles 72,00	77	Produits exceptionnels 3 417,00
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions	78	Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions
69	Impôts sur les bénéfiques	79	Transfert de charges 20 992,00
	Total charges 617 670,00		Total produits 687 082,00
86	Contributions volontaires	87	Contrepartie des contributions volontaires
CC	Total charges et contributions volontaires 617 670,00	PC	Total produits et contrepartie des contributions volontaires 687 082,00



Déclaration réelle 2022 pour la période du 01/06/2022 au 31/12/2022

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : EAJE JUNOT

➤ Contrôles de la déclaration ayant nécessité une explication

C10 - Variation des charges par rapport à N

La variation des charges est à justifier (617 670 euros). +116 377 euros, +23,22% par rapport à la déclaration de référence Actualisée Septembre 2 022 (501 293 euros).

Justification :

2022, première année de gestion de la structure en DSP par LPCR, mauvaise estimation des charges lors de l'actu de référence.